Publié le 13/06/2024

Accusé de réception en préfecture : 006-220600019-20240607-lmc137305-DE-1-1

Date de télétransmission : 12 juin 2024

Date de réception : 12 juin 2024

DEPARTEMENT des
ALPES-MARITIMES

République Française

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 7 JUIN 2024

DELIBERATION N° 15

BILAN DES MUTATIONS IMMOBILIÈRES 2023

Le Conseil départemental,

Vu le code général des collectivités territoriales dans ses 1ère et 3ème parties ;

Vu l'article L.3213-2 dudit code donnant obligation au Département de soumettre chaque année à l'approbation de l'organe délibérant de la collectivité, le bilan des acquisitions et cessions immobilières effectuées au cours de l'exercice budgétaire précédent;

Vu le rapport de son président présentant le bilan des mutations immobilières réalisées par le Département en 2023 ;

Considérant que 82 actes d'acquisitions, ventes, baux, servitudes et autres ont été signés au 31 décembre 2023 ;

Après avoir recueilli l'avis favorable de la commission Finances, interventions financières, administration générale et SDIS ;

Après en avoir délibéré;

Décide:

CD/DCIP/2024/21 1/2

D'approuver le bilan 2023 des mutations immobilières réalisées par le Département, étant précisé que celui-ci est annexé au compte administratif de la collectivité.

Signé

Charles Ange GINESY Président du Conseil départemental

CD/DCIP/2024/21 2/2

BILAN DES MUTATIONS IMMOBILIERES 2023

82 actes d'acquisitions, ventes, baux, servitudes, jugement et autres ont été signés en 2023. Les montants annoncés pour les transactions s'entendent hors formalités et correspondent aux actes signés et payés au 31 décembre 2023.

ACQUISITIONS							
VOIRIE	ENSEIGNEMENT	SOCIAL	ESPACES NATURELS/ AGRICULTURE				
A l'euro symbolique:							
14 acquisitions : superficie acquise de 5 544 m² pour 14 €							
A titre onéreux :							
10 acquisitions dont un jugement d'expropriation :	A titre onéreux :	A titre onéreux :	A titre onéreux :				
superficie acquise de 8 411 m² pour 315 163,31 €	2 acquisitions: (Nouveau collège de Gattières): superficie acquise de 41 386 m² pour	2 acquisitions: 13 974,90 m² avec bâti pour 4 788 000 € (MSD de Nice et	7 acquisitions: Parc du Sinodon à Roquefort-les-Pins, Terrains agricoles à Châteauneuf- ferme du Vignal (2				
A titre d'échange sans soulte: 2 actes pour une superficie acquise de 96 m²	1 471 742,96 €	EHPAD de Vence)	acquisitions), Ferme de la Roquette-sur-Var, Préservation des espaces naturels à Daluis, Parc du lac du Broc, Domaine des sources de la Siagne à Saint- Vallier-de-Thiey et				
A titre d'échange avec soulte:			Escragnolles : superficie acquise de 2 193 540 m ²				
1 acte pour une superficie acquise de 44 m² pour 1 576 €			avec bâtis pour 5 907 032 €				
Total: 27 actes Superficie acquise de 14 095 m² pour 316 753,31 €	<u>Total</u> : 2 actes superficie acquise de 41 386 m² pour 1 471 742,96 €	Total: 2 actes Superficie acquise de 13 974,90 m² pour 4 788 000 €	Total: 7 actes Superficie acquise de 2 193 540 m² pour 5 907 032 €				

VENTES

VOIRIE	SECURITE	ENSEIGNEMENT	AFFAIRES GENERALES
A l'euro symbolique : 5 délaissés de voirie ont été traités pour une superficie cédée de 1 740 m² pour 5 €	A l'euro symbolique: 1 acte pour une superficie cédée de 2 800 m² (reconstruction de la gendarmerie de Saint- Martin-Vésubie)	A l'euro symbolique: 1 acte pour une superficie cédée de 489 m² (Collège de Saint-Jeannet)	
A titre onéreux :			A titre onéreux :
13 délaissés de voirie ont été traités pour une superficie cédée de 8 799 m² et une recette de 770 686 €			2 ventes ont été traitées pour une superficie de 357,79 m² avec bâtis pour 330 750 €
A titre d'échange sans soulte : 3 délaissés de voirie pour une superficie de 243 m²			
Total: 21 actes Superficie cédée de 10 782 m² pour une recette de 770 691 €	Total : 1 acte Superficie cédée de 2 800 m² pour 1 €	Total: 1 acte Superficie cédée de 489 m² pour 1 €	Total: 2 actes Superficie cédée de 357,79 m² pour une recette de 330 750 €

DIVERS								
BAUX	SERVITUDES	État descriptif de division (EDD)	BORNAGES	Rectificatifs à				
1 avenant à bail emphytéotique - Par le Département à la commune de Cantaron pour un loyer annuel de 1 € prolongation sur 20 ans	1 servitude légale d'utilité publique à titre gratuit 1 servitude d'extension du réseau en eau potable sur la commune de Théoule-sur-Mer	division (EDD) 1 EDD sur la commune de Beausoleil 1 modificatif à EDDV (en volumes) sur la commune d'Antibes	2 bornages sur les communes d'Antibes/Biot /Villeneuve-Loubet et Le Rouret	acte de vente 13 rectificatifs sans incidence financière 13 foyers de l'enfance des Alpes- Maritimes Le rectificatif portant sur la précision de la valeur nette comptable de sortie du patrimoine				
<u>Total</u> : 1 acte sans incidence financière	<u>Total</u> : 1 acte sans incidence financière	Total: 2 actes sans incidence financière	Total: 2 actes sans incidence financière	Total: 13 actes sans incidence financière				